

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12 rue Michel Gautier

76600 Le Havre

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Madame Florence PARLY

Ministre des Armées

14 rue Saint Dominique

75700 Paris SP 07

Le Havre, le 4 mai 2018.

Objet : Déconstruction navale

Madame la Ministre,

L'entreprise de déconstruction navale Gardet et de Bezenac Recycling au Havre constitue l'un des trois seuls sites français certifiés par la Commission Européenne pour démanteler tout type de navire qu'il soit militaire, de commerce ou de plaisance. Ce site est par ailleurs l'une des très rares installations de ce type classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en France.

Cette entreprise est également valorisée par ses donneurs d'ordre comme la Marine nationale ou Voies navigables de France pour son professionnalisme et la qualité de ses travaux tant du point de vue de la sécurité, du respect des normes environnementales que des exigences de traçabilité et de valorisation des matériaux.

Le savoir-faire local autour de l'entreprise Gardet et de Bezenac Recycling, son expérience de plus de dix années dans ce domaine, ainsi que la qualité de ses infrastructures sont des atouts importants dans la pérennisation de cette filière française. D'autant plus que cette activité s'inscrit pleinement dans les projets de « croissance bleue » et « d'économie circulaire » portés par l'Agglomération havraise ainsi que la région Normandie.

Actuellement cette entreprise concourt dans le cadre d'un appel d'offres européen pour obtenir le chantier de déconstruction de six frégates et bâtiments de soutien de la Marine Nationale (Duguay Trouin, Rhin, Rhône, Rance, Loire, Aconit).

Je souhaiterais pouvoir m'entretenir d'urgence avec vous ou l'un de vos collaborateurs sur les multiples enjeux de ce marché.

D'abord, pour attirer votre attention sur l'importance qu'il représente pour notre territoire. Avec un taux de chômage avoisinant les 20% dans l'agglomération du Havre, ce marché contribuerait à la redynamisation du bassin d'emploi. Ce chantier apporterait un volume de travaux pour une durée de quatre ans, et permettrait à l'entreprise d'embaucher sur du long terme.

Ensuite pour souligner la nécessité selon moi de consolider la filière nationale de déconstruction navale dans un contexte où cette activité est soumise à une concurrence déloyale de la part de pays qui ne disposent pas de la même législation sociale ou fiscale.

Plus particulièrement, je souhaiterais m'entretenir avec vous à propos des conditions et des exigences prévues dans cet appel d'offres concernant le désamiantage.

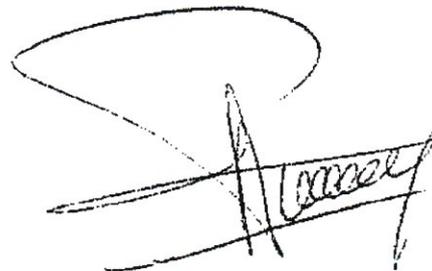
Les exigences françaises concernant le désamiantage sont légitimement très strictes. Or, au sein même de l'Union Européenne, il est constaté actuellement des différences de législations concernant les exigences réglementaires liées aux travaux de retrait de l'amiante, telles que les seuils d'empoussièrément, les temps de vacation ou les contrôles.

Ce manque d'harmonisation à l'échelle européenne peut ainsi entraîner des variations importantes dans les offres remises par les différentes entreprises en lisse selon leur pays d'implantation.

Il ne s'agirait pas qu'une entreprise française se conformant aux règles en vigueur dans notre pays soit pénalisée dans le cadre de ce marché, a fortiori s'agissant du démantèlement de navires de la Marine Nationale.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Paul LECOQ'. The signature is stylized with a large, sweeping initial 'J' and 'P'.

Jean Paul LECOQ

Contacts utiles :

- jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD
sebastien.giard@clb-an.fr
Téléphone : 06.81.33.71.81